

# Bulletin trimestriel PAYSAN DU SAHEL



[www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org)



Les Sahéliens peuvent nourrir le Sahel

**AMASSA / Afrique Verte Mali**  
**(Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires)**  
**Numéro : 17** **octobre – novembre – décembre 2007**

*En ce début d'année, le C.A., l'équipe technique d'AMASSA et l'ensemble du réseau Afrique Verte International (AcSSA Afrique Verte Niger, APROSSA Afrique Verte Burkina et Afrique Verte France) vous souhaitent une bonne et heureuse année 2008*

## Editorial

Le dernier trimestre de 2007 aura été riche en événements au niveau du réseau Afrique Verte : des changements cruciaux s'annoncent dans l'avenir proche. Parmi ceux-ci, deux ont retenu notre attention.

En premier lieu, la rencontre des équipes techniques du Sahel s'est déroulée à Bamako du 4 au 8 novembre 2007 : jadis bien organisée, elle était ces dernières années entrée dans une sorte d'oubli, victime d'un manque d'intérêt croissant. Novembre a vu sa résurrection et nous souhaitons de tous nos vœux qu'elle perdure et s'institutionnalise car elle permet de faire une analyse croisée (bilan et perspectives en terme d'opportunités et de menaces) permettant la dynamisation des échanges d'expériences entre pays et au sein d'un même réseau.



*Photo de cérémonie de vœux : C.A. et équipe technique*

En second lieu, la rencontre de Niamey organisée du 4 au 6 décembre 2007 fut l'occasion de faire le bilan des transferts et d'asseoir les bases de la création de Afrique Verte International. En effet, cette période correspond à l'aboutissement du processus d'autonomisation et au transfert de la quasi-totalité des programmes et du personnel aux associations nationales tant au Burkina Faso, qu'au Mali et au Niger.

Cette phase est cruciale pour l'évolution de notre organisation car il faut faire face à la perspective de nouveaux défis. Comme aime à le rappeler le président d'AMASSA, Mamadou GOÏTA : il faut assumer ces nouvelles responsabilités "en tant qu'africain victime de préjugés défavorables". Il faut donc redoubler d'efforts aussi bien sur le plan de la gestion qu'au niveau technique pour relever ces défis.

**Yacouba BALLO**

### **Dans ce numéro :**

Editorial .....	1
Actualités – Vie du terrain .....	2
Brèves.....	5
Affaires – Opportunités d'affaires – Echanges de technologies .....	5

## ACTUALITES - VIE DU TERRAIN

### • AVI une mutation convenable pour faire mieux et plus

Ces quinze dernières années sur le terrain, à travers son professionnalisme, sa capacité technique et son niveau de mobilisation en matière de ressources financières, Afrique Verte est parvenue à constituer des antennes bien structurées avec des équipes permanentes pour la coordination des projets au niveau local. Elles sont considérées comme des partenaires majeurs du dispositif de sécurité alimentaire au Sahel.

Fort de ses expériences accumulées depuis 1990, Afrique Verte avait lancé, il y a cinq ans, un processus de réformes institutionnelles et structurelles. La démarche a abouti à des transformations profondes souhaitées par ses instances dirigeantes. Les antennes nationales au Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) sont devenues autonomes pour pouvoir assurer pleinement la maîtrise d'ouvrage des projets financés.

#### **Des motivations pour travailler en réseau au sein de AVI**

Cette nécessité de mutation se justifiait d'une part, par des changements au niveau de l'environnement socioéconomique en matière de politiques de sécurité alimentaire, mais aussi par des besoins d'adaptations institutionnelles et opérationnelles dans l'optique d'améliorer les actions d'Afrique Verte à l'international. D'autre part, il s'agissait d'affirmer une vision : avoir en place des associations locales fortes qui s'érigeront en qualité de structures de proximité spécialisées pour la conduite d'actions appropriées et durables en matière de sécurité alimentaire, avec surtout une plus grande responsabilisation de la société civile au Sahel.

Les progrès et les résultats obtenus en 2007 marquent le début d'une nouvelle ère pour la vie et l'évolution future d'Afrique Verte, notamment l'evol vers la constitution d'un réseau sur des fondements solides.

Désormais, c'est au sein d'un réseau international, AVI AFRIQUE VERTE INTERNATIONAL, que les quatre entités (AcSSA au Niger, AMASSA au Mali, APROSSA au Burkina Faso et Afrique Verte en France) vont se retrouver. Elles s'engagent à poursuivre ensemble des objectifs communs pour renforcer leurs interventions au Sahel dans le secteur de la sécurité alimentaire.

#### **Un bilan positif en 2007, favorable pour la construction de AVI**

Du 4 au 6 décembre 2007, la rencontre de Niamey s'est penchée sur l'analyse des données fournies par les différentes coordinations des pays. Les débats et les appréciations ont porté sur les derniers résultats du processus de réformes et de construction d'AVI, conformément aux résolutions et recommandations de la rencontre tenue à Ouagadougou il y a un an.

Le constat fin 2007 démontre une situation globalement satisfaisante. Les preuves tangibles de la responsabilisation des nouvelles associations

créées au Sahel sont établies à travers l'achèvement du processus d'autonomisation comme prévu par l'agenda et les résolutions adoptées lors de la rencontre de Ouagadougou. On relève notamment :

- le transfert intégral de la gestion du personnel (équipes de coordination et agents de terrain) y compris la gestion administrative et financière des projets en cours,
  - l'élaboration de nouveaux projets et la formulation de requêtes de financement.
- Les Conseils d'Administration (C.A.) des différentes associations sont déjà pleinement engagés pour prendre en charge et assumer les nouvelles responsabilités.

Par ailleurs, au plan des acquis et de l'image globale, on peut noter principalement qu'Afrique Verte jouit d'une bonne crédibilité et d'une notoriété dans l'environnement des opérateurs qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire au Sahel. La rencontre de Niamey a établi ce constat à travers l'intérêt croissant des partenaires de développement et du grand public pour l'action d'Afrique Verte : au quotidien elle propose des outils performants, fournit des services adaptés fondés sur les meilleures pratiques et savoir-faire en matière de sécurité alimentaire au Sahel.

#### **Les grandes orientations stratégiques pour l'A.G. constitutive d'AVI en 2008**

La Charte d'Afrique Verte International adoptée en juillet 2005 fixe clairement la vision globale et les valeurs communes des différents acteurs, précise la convergence d'intérêts, indique les principes directeurs d'un partenariat stratégique équilibré. Les priorités d'actions convenues pour soutenir l'évolution du nouveau groupe, mais aussi pour affirmer l'autonomie de chacune des entités, sont déclinées à partir des principales missions communes suivantes :

- Contribuer à la souveraineté alimentaire et au droit des peuples à se nourrir eux-mêmes ;
- Promouvoir la défense de politiques économiques qui sécurisent le maintien d'une agriculture familiale pluri-active, plus justement rémunérée et protectrice de son environnement ;
- Diffuser auprès d'un public élargi au Nord comme au Sud, une image positive du Sahel en particulier, et de l'Afrique en général ;
- Promouvoir les actions des associations qui la composent.

L'exercice 2008 va donc constituer une période charnière, pendant laquelle les CA et les équipes techniques devront maintenir le niveau d'effort et la volonté de réussir collectivement le lancement officiel de AVI. Dans cette optique de stratégie de consolidation des acquis de Afrique Verte et de sa mutation pour devenir AVI, plusieurs champs d'actions sont retenus à l'issue de la rencontre de Niamey, afin de préparer au mieux une démarche commune :

### **Réussir une structuration de groupe au sein d'AVI**

Des défis non négligeables consisteront au renforcement des nouvelles entités qui vont désormais travailler en réseau. La réussite de ce passage, surtout pour la gestion et la mise en cohérence des approches opérationnelles, sera déterminante pour le lancement officiel d'AVI, prévu en décembre 2008, à Bamako.

En travaillant au développement d'AVI sur la base d'un concept de partenariat équilibré, il s'agira en même temps de préserver une stratégie unitaire à l'international et d'affiner une culture organisationnelle. C'est avec cette logique partenariale et sur la base de principes de solidarité reposant sur la synergie dans la gestion opérationnelle des projets que les quatre entités ont pris l'engagement de poursuivre et de développer ensemble plusieurs champs d'actions.

### **Harmoniser davantage les principes opérationnels au sein d'AVI**

Un nouveau programme commun financé par le MAE démarre sur la base d'une convention cadre de partenariat signée entre les quatre entités initiales d'AVI. Sa mise en oeuvre va constituer une opportunité réelle et une phase expérimentale, pour valider et fixer de manière consensuelle les principes généraux qui seront la base de la constitution et du développement d'une culture de réseau.

Suivant les orientations majeures retenues à Niamey, les pistes d'actions assignées aux C.A. et leurs coordinations techniques pour l'année 2008 sont retracées ci-après :

- Elaboration et adoption du projet de statuts et règlements pour AVI ;
- Propositions d'amélioration des outils sur le plan de la communication interne, dans la perspective du renforcement des liens et de la globalisation des approches opérationnelles au sein AVI ;
- Réalisation d'actions dans différents domaines thématiques, avec la répartition des rôles de chef

de file et des principaux pôles de spécialisation : Information et Communication pour le Niger ; Recherche de fonds et Education au Développement pour la France ; Lobbying pour le Mali ; Capitalisation pour le Burkina ;

- Préparation et lancement d'une campagne internationale sur la promotion de la transformation et de la consommation des céréales locales à travers l'élaboration et l'exécution d'activités de communication pour soutenir la stratégie de plaidoyer prévue à cet effet ;
- Harmonisation des procédures de gestion et de gouvernance, sur la base d'un principe de solidarité et de synergie entre les entités, afin rechercher des économies d'échelle et la flexibilité nécessaire sur le plan opérationnel ;
- Renforcement de capacité des C.A et des équipes de terrain, par la sensibilisation et la formation en vue d'accroître la maîtrise technique et la performance dans l'exécution des projets financés ;
- Réflexions sur l'expansion géographique et la recherche de nouvelles alliances stratégiques en vue d'exploiter au maximum de nouvelles opportunités mais aussi accroître le potentiel et la capacité d'action du nouveau groupe AVI ;
- Mise en place de procédures de suivi permettant de tenir à jour le cadre d'action général et le plan de travail adopté et de faciliter la coordination des activités en cours au sein des groupes de travail constitués à Niamey.

En quittant la présente rencontre inter-associations de Niamey 2007, et en attendant celle de Bamako 2008, l'espoir est permis pour la tenue de l'assemblée constitutive et le renforcement de AVI. Les conclusions de Niamey ainsi que les prévisions pour la mise en oeuvre d'actions plus déterminantes au Sahel sont formulées avec optimisme dans ce sens. Les participants de Niamey ont ainsi unanimement reconnu et salué les efforts fournis par les équipes techniques avec le soutien de leurs CA, ce qui a permis d'atteindre des résultats appréciables.

**Amadou SYLLA, AMASSA Afrique Verte Mali.**

### **• AMASSA se positionne contre les Accords de Partenariats Economiques**

Alors que l'équipe prépare les prochaines bourses aux céréales, les débats actuels dans la sous-région sont focalisés sur les Accords de Partenariats Economiques (APE) que les Etats membres de la CEDEAO auraient dû signer avec l'UE. Ces accords peuvent compromettre l'avenir de l'agriculture de nos pays mais aussi son industrie naissante. Depuis le début des négociations en 2002, la société civile n'a jamais cessé de mettre en avant les risques liés à la signature d'un tel accord dont l'objectif est de créer une zone de libres échanges entre l'Europe et les signataires. Des mouvements sociaux se sont mobilisés contre le texte, partout dans le monde, notamment le 27 septembre, journée de protestation. Le Mali n'est pas resté en marge : de nombreuses actions ont permis de partager l'information pour mieux agir. Finalement, le 9 décembre, le sommet UE-Afrique de Lisbonne a été marqué par l'opposition de l'Afrique aux APE. Selon la CEDEAO, entre 12 et 18 mois de temps de négociation additionnels seraient nécessaires pour arriver à conclure un APE intégral. A ce jour, nos économies ne paraissent pas prêtes

à assumer cette évolution. En effet, ce processus mettrait en compétition les produits agricoles et industriels de l'Europe de ceux de la CEDEAO : 2 forces inégales se feraient face. L'exemple du riz illustre bien la problématique : les importations massives et bon marché découragent la production locale. Ce riz importé bénéficie de subventions à son exportation, ce qui améliore sa compétitivité par rapport au riz malien et constitue un frein important à la promotion du riz national.

D'autres problèmes constituent des enjeux importants comme la perte de recettes avec le désarmement fiscal : pour le Mali, cette perte est estimée entre 18 et 160 milliards de FCFA par an selon les sources. La dépendance aux produits importés réduira la souveraineté alimentaire déjà fragile.

L'UE révisé sa Politique Agricole Commune (PAC). L'issue de ces négociations déterminera entre autre l'avenir des systèmes de subvention. Les pays africains ne souhaitent pas s'engager avant d'avoir une idée de la nouvelle configuration de cette PAC.

**Mamadou GOÏTA, Président AMASSA**

- **Mission du Coordinateur en France**

Le coordinateur d'Afrique Verte au Mali (M. Haïdara) a effectué du 22 au 25 novembre 2007, une mission d'appui dans la région Rhône Alpes notamment à Lyon et à Vienne. Cette mission rentrait dans le cadre des manifestations prévues en direction du public sur la SSI (Semaine de la Solidarité Internationale).

A Lyon M. Haïdara a participé à la projection et à l'animation d'un débat public sur un film béninois relatif à la participation des femmes dans la vie politique en Afrique. Il a par ailleurs rencontré plusieurs structures impliquées en France dans la promotion du commerce équitable.

A Vienne les activités ont porté sur des animations dans des établissements secondaires et professionnels et sur la participation à une soirée culturelle suivie de débats sur thème du développement de l'Afrique.

Ces différentes activités ont permis au coordinateur d'Afrique Verte au Mali de présenter les actions initiées et réussies par Afrique Verte au Sahel en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires. Il a aussi mis l'accent sur le développement des échanges entre la société civile du Nord et du Sud qui dans une grande mesure contribuent à l'éveil de conscience des producteurs du Sahel.

Enfin, cette participation a permis à M. Haïdara de mesurer le dynamisme et la forte mobilisation des associations de la Région Rhône Alpes (comité local Afrique Verte, CCFD, Artisans du Monde, Aide et Action, Amnesty International...) pour la défense d'une cause plus juste envers les populations les plus pauvres de la planète.

- **Campagne agricole et perspectives alimentaires**

Les évaluations prévisionnelles des récoltes 2007-2008 aboutissent à une campagne agricole globalement moyenne au plan national avec une production estimée à 3.512.063 tonnes. Ces résultats viendront conforter les bonnes productions céréalières de ces dernières années au Mali. Cette tendance confère ainsi une certaine sécurité alimentaire à l'ensemble du pays.

La campagne agricole 2007-2008 a été caractérisée par :

- Un retard des pluies qui a freiné la mise en place des cultures et a donc nécessité des ressemis ;
- Une forte intensité des pluies en août ayant occasionné des inondations entravant les travaux champêtres et causant des dégâts matériels et humains importants ainsi des pertes de superficies dans plusieurs localités ;
- Une situation hydrologique satisfaisante suite aux fortes pluies. Le taux de remplissage des points d'eau a été très satisfaisant. Ceci augure de bonnes perspectives pour les cultures de contre saison ;
- Une situation phytosanitaire relativement calme.
- L'évolution normale de la saison agricole écourtée localement par l'arrêt précoce des pluies.

La production céréalière prévisionnelle de la campagne est jugée supérieure de 11% à celle de la moyenne des cinq dernières années mais inférieure de 5% à celle de l'année dernière. Cette production prévisionnelle 2007-2008 se compose de 31% de mil, 26% de sorgho, 15% de maïs, 27% de riz, 1% de fonio et moins de 1% de blé.

Par rapport à la production de la campagne 2006-2007, on constate une baisse de 5% pour le mil, 9% pour le riz, 23% pour le maïs, 9% pour le fonio et 1% pour le blé. Seul le sorgho enregistre une hausse de 18%.

Au niveau régional, par rapport à 2006/07, on constate également pour l'ensemble des céréales une hausse globale de 11% à Kayes et 7% à Ségou. Par ailleurs, on constate des baisses de 13% à Koulikoro ; 7% à Sikasso ; 11% à Mopti ; 37% à Tombouctou et 33% à Gao.

Les régions traditionnellement fortement productrices de céréales telles que Ségou, Sikasso et Koulikoro se confirment encore. En effet, la part de la région de Ségou, dans la production céréalière totale est de 33%, suivie de celle de Sikasso avec 32%.

Le bilan prévisionnel dégage un excédent brut de 324.870 tonnes environ, toutes céréales confondues dont (-116.520 tonnes) pour le riz, (-110.480 tonnes) pour le blé et (+ 551.870 tonnes) pour les céréales sèches. L'excédent céréalière prévisionnel net est de 603.770 tonnes. En dépit de ce bilan excédentaire, les prix des céréales n'ont pas connu une baisse sensible en cette période de récoltes. Ceci est révélateur d'une certaine tension lors de la prochaine soudure si des mesures adéquates ne sont pas prises.

Par ailleurs on parle de l'émergence de produits de substitution ou de source alternative de revenu comme les noix de karité, l'échalote et la pastèque au niveau des principales zones de production permettant ainsi de différer la mise en marché des céréales.

## BREVES

### ➤ **Rencontre des coordinations du Sahel à Bamako**

Du 4 au 8 novembre 2007, a eu lieu à Bamako, la rencontre des coordinations du Sahel. Cette rencontre a permis entre autre de renforcer l'interconnaissance entre les équipes, de réaliser des séances de travail séparées par centre d'intérêt (coordinateurs, gestionnaires et responsables de formations), des séances communes pour des analyses croisées et des échanges d'expériences pour un meilleur positionnement.

### ➤ **Formation du personnel AMASSA**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Professionnalisation des organisations de base dans les filières céréales locales, pour améliorer leur contribution à la réduction de la pauvreté et de la faim au Mali » financé par CE Bruxelles, AMASSA Afrique Verte Mali a organisé une session de formation à l'intention des animateurs de terrain et du responsable formation. La formation a eu lieu à Bamako sur le thème « Développement Institutionnel et le renforcement des Organisations » (DIRO). La prestation a été assurée par le Centre Djoliba de Bamako BP : 298, Tél. : (223) 222 83 32, Email : [centredjoliba@afribone.net.ml](mailto:centredjoliba@afribone.net.ml).

Parallèlement à l'équipe technique, les gestionnaires ont reçu une formation organisée par APPM sur les charges fiscales et sociales liées aux salaires.

### ➤ **Production de livrets pédagogiques**

AMASSA vient de produire 6 livrets pédagogiques (version française) plus imagés à l'intention des bénéficiaires et autres acteurs sur la structuration coopérative, les techniques de commercialisation des céréales, la gestion et comptabilité, les procédures d'accès aux crédits, les bonnes pratiques de production alimentaire et les bonnes pratiques d'hygiène. Très prochainement, ils seront imprimés et mis à la disposition des acteurs.

## AFFAIRES - OPPORTUNITES D'AFFAIRES - ECHANGES DE TECHNOLOGIES

### Opérateurs céréaliers, à vos marques pour les prochaines bourses 2008 !!

Type bourse	Objectifs visés	Zones concernées	Date et lieu
Mini Bourse Niono	Pour favoriser l'approvisionnement des zones déficitaires en riz à partir de l'Office du Niger.	Niono, Kayes et Bamako	12 – 13 janvier 2008 CEFE Niono
Mini Bourse Sévaré	Pour favoriser l'approvisionnement des régions de Gao, Tombouctou et des plateaux Dogon déficitaires, en céréales sèches venant des poches excédentaires de Koro/Bankass et San.	Cercles de Mopti, Bandiagara, Koro, Bankass, Douentza, Djénné et les régions nord Mali	22 – 23 janvier 2008 Sévaré (Mopti)
Mini Bourse Kita	Mettre en contact les OP de Kita détentrices de stocks de céréales et des OP déficitaires à l'intérieur de la région de Kayes.	Cercles de Kita, Kayes, Bafoulabé, Kéniéba et Yélimané	9 – 10 février 2008 Kita
Mini Bourse Koutiala	Pour favoriser l'approvisionnement des BC des régions nord (Mopti, Gao et Tombouctou) et le centre urbain de Bamako en céréales sèches à partir de la zone excédentaire de Sikasso/Koutiala.	Sikasso/Koutiala, Mopti, Gao, Bamako	13 – 14 février 2008 Koutiala
Bourse Internationale Kayes	Pour favoriser les échanges de céréales dans la région de la vallée du fleuve (Sélibaby en Mauritanie, Tambacounda au Sénégal et Kayes au Mali) et d'informer les OP sur les différentes problématiques céréalières.	Régions frontalières Mali, Mauritanie et Sénégal	14 – 15 – 16 février 2008 à Kayes
Mini Bourse Diéma	Mettre en contact les OP de Diéma détentrices de stocks de céréales et des OP déficitaires à l'intérieur de la région de Kayes.	Cercles de Diéma, Kayes, Kéniéba, Yélimané et Niéro	20 – 21 mars 2008 Diéma
Bourse Nationale Ségou	Informer les différents acteurs sur les perspectives alimentaires au Mali et dans la sous région (bilan céréalier de la campagne en cours, qualité des céréales, et les grandes offres d'achat/vente en cours ou en perspectives) créer des conditions favorables de mise en marché et favoriser des transactions céréalières.	Ensemble des zones Mali	24 – 25 mars 2008 Centre Gabriel Cissé Ségou